

INSCRIPTION ÉLÈVE-INGÉNIEUR 2017-2018

Service de la scolarité
scolarite@ec-nantes.fr
Tél. +33 2 40 37 68 85
Fax. +33 2 40 37 68 31
1 rue de la Noë - BP 92101
44321 Nantes cedex 3

- ingénieur généraliste
 ingénieur spécialiste MECA
 ingénieur spécialiste BTP

Réservé administration

- 1^e année 2^e année 3^e année
 4^e année 5^e année et +
 situation particulière :

Réservé administration
N° étudiant

certificat scol. retiré le :

Signature :

Identité :

N° sécurité sociale - 15 chiffres

N° INE ou BEA (inscrit sur le relevé du bac)

Nom de famille (de naissance) en lettre capitale

Nom d'usage Sexe F M

Prénoms

Naissance : date ville dpt pays

Nationalité 1: Nat. 2 Nat. 3

Journée défense et citoyenneté Jour effectué Jour non effectué sans objet

Frères et soeurs : nombre [][] dont [][] en scolarité

Situation familiale :

- Seul sans enfant
 Seul avec enfant
 En couple sans enfant
 En couple avec enfant

Nbre d'enfants [][]

PÈRE

Nom

Prénom

e-mail

Portable

En activité Retraité Décédé Sans activité

Profession Code*

Employeur

Tél. employeur

MÈRE

Nom

Prénom

e-mail

Portable

En activité Retraité Décédé Sans activité

Profession Code*

Employeur

Tél. employeur

CONJOINT(E)

Nom

Prénom

e-mail

Portable

En activité Retraité Décédé Sans activité

Profession Code*

Employeur

Tél. employeur

cf nomenclature des professions - page 3

Adresse familiale :

Père Mère Conjoint(e)

N° et rue

Code postal, ville

Pays, code postal étranger Tél.

e-mail Portable

Adresse personnelle de l'étudiant : (si en résidence, préciser le bâtiment, l'étage et la chambre)

N° et rue

Code postal, ville

Pays, code postal étranger Tél.

e-mail personnel Portable

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :

TÉLÉPHONE :

Père Mère

Autre :

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE INDIVIDUEL - détermination du régime de sécurité sociale

Hébergement :

- Résidence universitaire
 Résidence Max Schmitt
(sur le campus de l'école)
 Domicile parental
 Logement indépendant
 Autre.....

Ressources principales :

- Famille Prêts
 Contrat de travail

Aides :

- Êtes-vous boursier ?
 oui non
(si oui, joindre justificatif de bourse)
 sur critères sociaux (CROUS)
 du gouvernement français (BGF)
 boursier du pays d'origine
 autre financement

Sécurité sociale étudiante*

- Affilié au régime étudiant
 Ayant-droit autonome (-20 ans)
 Non affilié, motif.....

Centre de paiement :

LMDE SMEBA

Mutuelle complémentaire :

- oui non
si oui LMDE SMEBA
 Autre

*cf règles d'affiliation à la sécurité sociale étudiante - page 3

agrafer
votre photo
d'identité ici

Votre scolarité à Centrale Nantes en 2017-2018 :

Vous êtes en double diplôme en France

- DD2e année DD3e année DD4e année
 Autre, préciser :
 Ingénieur-Manager
 Manager-Ingénieur
 Ingénieur-Architecte
 Architecte-Ingénieur
 Ingénieur-Officier
 Officier-Ingénieur

Vous êtes en mobilité en France à :

- Centrale Marseille
 Centrale Lille
 Centrale Lyon
 Centrale Paris
 INSTN
 Autre, préciser :

Vous êtes en année césure :

Vous arrivez en mobilité d'une autre école :

- Centrale Marseille
 Centrale Lille
 Centrale Lyon
 Centrale Paris
 Autre, préciser :

Vous êtes en double diplôme à l'étranger :

- DD3e année DD4e année
 Autre, préciser :
Pays
Université/école.....
.....

Vous êtes en mobilité d'un an à l'étranger :

Pays
Université/école

Vous êtes étudiant(e) étranger en :

- DD international
 DD2 DD3
 Autre, préciser :
Pays
Programme
 Séjour d'études

Vous suivez la formation ingénieur généraliste par la voie de l'alternance :

- apprenti E12 apprenti E13 contrat pro E13 autre, préciser :
entreprise (nom-ville) :

Vous suivez la formation ingénieur spécialiste avec l'ITII :

- stagiaire FC apprenti **spécialité** : MÉCA BTP
 2e année 3e année autre, préciser :
entreprise (nom-ville) :

ATTENTION : si votre scolarité n'est pas terminée au 31/08/2017, vous devez obligatoirement effectuer les formalités de réinscription pour l'année universitaire 2017-2018 et vous acquitter des droits correspondants.

MES ENGAGEMENTS

Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et du règlement de scolarité auxquels je pourrai accéder à la rentrée.

Je certifie exacts les renseignements fournis, déclare avoir pris connaissance de mes droits d'accès et de correction du fichier informatique.

Je m'engage à signaler toute modification survenue dans ma situation en cours d'année ainsi que mes changements d'adresses.

Droit à l'image :

Je déclare, par le présent contrat, céder les droits que je détiens sur mon image telle que reproduite sur les photographies réalisées à l'École Centrale de Nantes pendant ma scolarité. En conséquence, j'autorise expressément l'École Centrale de Nantes et/ou les écoles de l'Alliance Centrale - Audencia - ensa et/ou la Fondation Centrale Initiatives et / ou Centrale Nantes Alumni à représenter, exploiter, reproduire, faire reproduire sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique...) et intégrer à tout autre matériel connus et à venir (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations...), les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Je donne cette autorisation pour une diffusion en France et dans le monde entier. Je reconnais que toute rétractation partielle ou totale de la présente autorisation devra être notifiée par moi-même à l'École Centrale de Nantes par courrier postal recommandé avec avis de réception, et ne vaudra que pour l'avenir, pour les seules campagnes d'exploitation non encore engagées.

OU

Je refuse d'être photographié ou filmé dans le cadre de ma scolarité. Je prends toutefois bonne note qu'une photo ou un film représentant un groupe de personnes (ex : promotion, vue du campus...) sur laquelle / lequel j'apparais, et dont le sujet principal n'est pas ma personne, pourra être publié(e) sans mon autorisation.

Droit de diffusion de mes coordonnées :

- J'autorise l'École Centrale de Nantes à communiquer mes coordonnées à la Fondation Centrale Initiatives.
 Je n'autorise pas l'École Centrale de Nantes à communiquer mes coordonnées à la Fondation Centrale Initiatives.
 J'autorise l'École Centrale de Nantes à communiquer mes coordonnées à Centrale Nantes Alumni (CNA).
 Je n'autorise pas l'École Centrale de Nantes à communiquer mes coordonnées à Centrale Nantes Alumni (CNA). Mes coordonnées ne figureront pas dans l'annuaire recensant les 15000 Centraliens de Nantes fourni aux recruteurs.

Date et signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Droits d'inscription :

- Droits de scolarité
 Sécurité sociale
 Médecine préventive

Mode de règlement :

- Chèque CB Espèces
 Virement Paiement fractionné
Nom, prénom du titulaire du compte
.....
.....

Situation de l'étudiant :

- affilié au régime étudiant
 boursier sur critères sociaux
 boursier du gouvernement français
 Time, étranger ou échange
 autre cas d'exonération, lequel.....

Autres (paiements par chèque) :

- Association sportive
 Cotisation AECN (BDE)
 Cotisation Centrale Nantes Alumni (CNA)

Inscription enregistrée le :
par :

- Dossier complet
 Dossier incomplet
 mail envoyé le :
 pièces manquantes reçues le :

RÈGLES D'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Pour plus d'information sur les centres de sécurité sociale et les mutuelles étudiantes :

www.lmde.fr
www.smeba.fr

PROFESSION DU PARENT

dont dépend l'étudiant pour sa sécurité sociale

Si retraité, il s'agit du dernier emploi avant la retraite.

TRANCHE D'ÂGE

Jusqu'à 19 ANS
Âge au 31/08/2018

20 ANS
Âge au 31/08/2018

21/28 ANS
Âge au 31/08/2018

SALARIÉ ET ASSIMILÉS

Salarié du privé, praticien et auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'État, magistrat, CCI de Paris, Caisse des dépôts, artiste auteur, demandeur d'emploi, Comédie Française, Théâtre National de l'Opéra.

Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et GRATUITE

Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et PAYANTE*

GRATUITE pour les boursiers

Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et PAYANTE*

GRATUITE pour les boursiers

TRAVAILLEURS NON SALARIÉS OU DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE

Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, EDF, ENGIE, RATP, mines, militaire, clerc et employé de notaire, CFE, cultes, sénat, frontaliers Allemagne, Belgique.

Maintien de la sécurité sociale DES PARENTS



Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et PAYANTE*

GRATUITE pour les boursiers

Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et PAYANTE*

GRATUITE pour les boursiers

AUTRES PROFESSIONS DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE

Assemblée Nationale, Marine Marchande, Grand Port de Bordeaux.

Maintien de la sécurité sociale DES PARENTS



Maintien de la sécurité sociale DES PARENTS



Sécurité sociale étudiante
OBLIGATOIRE et PAYANTE*

GRATUITE pour les boursiers

SNCF (agent titulaire)

Maintien de la sécurité sociale DES PARENTS



* Le montant de la cotisation est fixé par arrêté ministériel. Il sera disponible à la mi-juillet sur notre site internet. Pour information, la cotisation était de 215€ en 2016-2017.

CAS PARTICULIERS

> **Étudiant âgé de + de 28 ans au 31/08/2018** : l'affiliation se fait auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sauf exception en cas de prolongation pour études longues (doctorat).

> **Étudiant salarié** : pas d'affiliation si l'étudiant exerce une activité professionnelle du 01/09/2017 au 31/08/2018 à raison de 150h/trimestre ou 600h/an.

> **Étudiant étranger Espace Économique Européen et Suisse** : pas d'affiliation si l'étudiant est titulaire d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie ou d'une assurance privée valide du 01/09/2017 au 31/08/2018 couvrant l'ensemble des risques et sans restrictions tarifaires.

> **Étudiant étranger HORS Espace Économique Européen et Suisse** : affiliation obligatoire pour tout séjour d'une durée supérieure à 3 mois (sauf élèves boursiers).

> **Ménage d'étudiants** : affiliation obligatoire si votre partenaire est étudiant. Si votre partenaire est salarié, vous pouvez être couvert par sa sécurité sociale.

Vous effectuez une mobilité à l'international :

En cas de mobilité à l'étranger, vous devez souscrire à une assurance maladie, la mutuelle étudiante en tant que sécurité sociale étudiante ne suffit pas. Vous ferez ensuite parvenir au service scolarité dès que possible une copie de votre justificatif.

ATTENTION : bien préciser lors de votre demande auprès de votre organisme d'assurance :

> la durée de votre séjour (la plupart des assurances sont à durée limitée, à renouveler selon la durée de votre séjour)

> votre lieu de destination

Certains organismes n'assurent votre couverture que pour les séjours inférieurs à 90 jours et dans l'espace économique européen.

DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

Les pays de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

> vous devez vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie, valable 2 ans et gratuite (à demander avant votre départ à votre centre de sécurité sociale étudiante (LMDE ou SMEBA). Source : <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/index.php>

> vous devez fournir au service de la scolarité, dès que possible, une copie de la carte Européenne d'Assurance Maladie.

HORS ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN :

Vous devrez prendre obligatoirement une assurance complémentaire vous couvrant pour la maladie, les accidents et la responsabilité civile à l'étranger pour toute la durée de votre séjour.

Par exemple :

> LMDE couverture à l'étranger : <http://www.lmde.com/?id=1391>

> Passeport santé à l'étranger SMEBA : <https://www.smeba.fr/etudes-a-l-etranger/choisir-sa-garantie.html>

> I.M.A Inter Mutuelle Assistance : <http://www.ima.eu/fr/accueil.php>

> Assistance étudiants : <http://www.assistance-etudiants.com>

AU QUÉBEC

Avant votre départ, vous devrez demander le formulaire SE401-Q106 à votre caisse d'Assurance Maladie (LMDE ou SMEBA) et le transmettre à l'école pour signature dès que les dates de votre séjour seront fixées (en cas de difficulté pour l'obtention l'école pourra vous le fournir).

Ce formulaire atteste de votre affiliation à un régime d'assurance maladie en France. Il vous dispensera d'adhérer au régime étudiant de sécurité sociale du Québec.

A votre arrivée au Québec, vous devrez vous inscrire auprès de la Régie de l'assurance du Québec (RAAMQ) en présentant ce formulaire. Vous bénéficierez des prestations prévues par la législation québécoise.

Source : <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-faire-vos-etudes-a-l-etranger/vous-etudiez-au-quebec.php>

CODES PSC (profession ou catégorie socio-professionnelle)

10 Agriculteurs exploitants	38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	52 Employés civils et agents de service de la Fonction publique	72 Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
21 Artisans	42 Instituteurs et assimilés	53 Policiers et militaires	73 Retraités cadres et professions intermédiaires
22 Commerçants et assimilés	43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	54 Employés administratifs d'entreprise	76 Retraités employés et ouvriers
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	44 Clergé, religieux	55 Employés de commerce	81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
31 Professions libérales	45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	56 Personnels des services directs aux particuliers	82 Autres personnes sans activité professionnelle
33 Cadres de la Fonction publique	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	61 Ouvriers qualifiés	99 Non renseigné (inconnu ou sans objet).
34 Professeurs, professions scientifiques	47 Techniciens	66 Ouvriers non qualifiés	
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	48 Contremaîtres, agents de maîtrise	69 Ouvriers agricoles	
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise		71 Retraités agriculteurs exploitants	

Remarque : les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession.

DATES DE RENTRÉE

- > **Vendredi 1er septembre 2017 - 11h00 : 3^e année**
- > **Vendredi 1er septembre 2017 - 10h00 : 2^e année**
- > **Lundi 4 septembre 2017 - 08h30 : 1^{re} année**

MODALITÉS D'INSCRIPTION**COMMENT ?**

Complétez le dossier d'inscription et retournez-le par courrier, **dans l'enveloppe réponse**, accompagné des justificatifs demandés à :
CENTRALE NANTES - Service de la scolarité - 1 rue de la Noë - BP 92101 - 44321 Nantes cedex 3 avant le 16 août 2017

En fonction de votre situation...**Vous n'êtes pas boursier**

- > vous réglez les droits de scolarité, de sécurité sociale et de médecine préventive (le montant sera fixé par arrêté ministériel et affiché sur le site de l'école à partir de mi-juillet : <http://www.ec-nantes.fr>),
- > vous devez régler les cotisations facultatives si vous souhaitez y adhérer (association sportive, association des élèves, Centrale Nantes Alumni).

Vous êtes boursier (ou pupille de la nation)

- > vous devez fournir la notification conditionnelle ou définitive de bourse 2017-2018,
- > vous êtes exonéré des droits de scolarité, de sécurité sociale,
- > vous devez régler la médecine préventive,
- > vous devez régler les cotisations facultatives si vous souhaitez y adhérer (association sportive, association des élèves, Centrale Nantes Alumni).

Adhésions facultatives :

- > Association sportive - AS : 70 € - par an
chèque libellé à l'ordre de l'ASSOCIATION SPORTIVE DE l'ECN
agrafer le chèque sur la feuille « la vie sportive ».
- > Association des étudiants de Centrale Nantes (BDE) :
150 € - pour 3 ans
chèque libellé à l'ordre de l'AEI ECN - agrafa le chèque sur la
feuille « AECN ».
- > Réseau des Centraliens « Centrale Nantes Alumni - CNA »:
adhésion à vie au tarif étudiant 750€ payable en 1 fois
par chèque à l'ordre de CNA ou en plusieurs fois (plus
d'information dans la plaquette Centrale Nantes Alumni et le
coupon ci-joint).

Paiement des droits d'inscription :

- > Le paiement des droits d'inscription doit parvenir en même temps que votre dossier d'inscription. Il valide votre inscription définitive.
- > Les droits d'inscription incluent les droits de scolarité, les cotisations de sécurité sociale et la médecine préventive.
Le montant est fixé par arrêté ministériel et affiché sur le site de l'école à partir de la mi-juillet.
- > Au moment de votre inscription administrative dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire auprès d'une sécurité sociale étudiante (cf page 3).

Trois possibilités de règlement des droits d'inscription :

- > Paiement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ECN.
- > Paiement fractionné en 3 versements. Retournez l'imprimé « demande de paiement fractionné » (*téléchargeable sur www.ec-nantes.fr*) dûment rempli et accompagné de l'autorisation de prélèvement et d'un RIB.
- > Paiement par virement bancaire. (*RIB de l'école téléchargeable sur www.ec-nantes.fr*).
Indiquer lors de votre virement le libellé suivant : « *nom-prénom étudiant* »-paiement droits d'inscription

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- copie du visa ou titre de séjour en cours de validité (pour les étudiants étrangers hors EEE)
- photo d'identité (à agrafa sur la première page du dossier)
- attestation de garantie de responsabilité civile stipulant dès à présent que l'étudiant est couvert pendant les stages en entreprise
- copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie ou d'une attestation d'assurance privée couvrant l'ensemble des risques couverts par la sécurité sociale française (pour les étudiants étrangers de l'EEE ou les étudiants partant dans l'EEE)
- attestation de droit du parent assureur ou du conjoint, avec mention du nom de l'étudiant concerné ou attestation de droits au nom de l'étudiant sous le n° du parent assureur (pour les étudiants ne devant pas s'affilier à la sécurité sociale étudiante)
- copie du contrat de travail (pour les étudiants salariés)
- attestation de handicap délivrée par un organisme habilité (pour les étudiants en situation de handicap)
- certificat médical de non aptitude pour la pratique sportive
- notification d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse 2017-2018 (pour les étudiants boursiers)
- paiement des droits d'inscription par :

 chèque paiement fractionné virement justificatif de paiement des droits d'inscription dans un autre établissement**Si vous vous inscrivez pour la première fois à l'École Centrale de Nantes :**

- justificatif d'identité : copie de passeport ou de la carte nationale d'identité
- copie du dernier diplôme obtenu
- copie du relevé de notes du baccalauréat (pour les titulaires du baccalauréat)
- copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté - JDC ou de l'attestation individuelle d'exemption (pour les étudiants français)